

<http://dx.doi.org/10.18778/8142-075-4.08>

## « ALA MA KOTA » – « ALICE A UN CHAT » : POUR L'APPROCHE DE L'ORTHOGRAPHE EN CLASSE DE FLE

Mieczysław GAJOS  
Université de Łódź

**Abstract.** Developing and shaping spelling skills in a foreign language is neither simple nor easy, especially in the case of significant differences between the mother tongue and the foreign language. Moreover, foreign language spelling does not occupy a privileged place in language teaching. This applies to both theoretical studies and school practice. The acquisition of relations between phonemes and graphemes in a foreign language takes place in a random, unsystematic way, without any progression. In order to optimize the process of assimilation of spelling in a foreign language and to propose specific methodological solutions, it would be useful to first of all learn about differences and similarities between spelling systems of the mother tongue and the foreign language. The aim of this article is therefore to compare the graphic systems used by the Polish and the French and to discuss the basic principles on which the spelling system of the Polish language and the spelling system of the French language are based.

*Pour Alicja qui m'a fait découvrir la grammaire française qui résonne dans ma tête comme la plus belle musique du monde. Je la fredonne tous les jours. Je t'en remercie, Alice.*

Mietek

*Les maux de grammaire se soignent par la grammaire, les fautes d'orthographe par l'exercice de l'orthographe, la peur de lire par la lecture, celle de ne pas comprendre par l'immersion dans le texte.*

Daniel Pennac

## INTRODUCTION

Acquérir une compétence linguistique, c'est connaître tous les sous-systèmes d'une langue afin de pouvoir construire des énoncés corrects, sans fautes ni erreurs. Dans une classe de langues, les enseignants mettent avant tout l'accent sur l'acquisition d'une compétence lexicale et grammaticale tout en étant persuadés que la connaissance du lexique et de la grammaire suffit pour assurer la communication efficace en langue. Les apprenants, eux aussi, trouvent que la connaissance du lexique et de la grammaire est la plus importante dans le processus de communication et, en formulant leurs besoins d'apprentissage, veulent avant tout apprendre le lexique et puis la grammaire. Pourtant, la langue ne fonctionne qu'avec l'ensemble de ses sous-systèmes. Pour le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR) publié sous les auspices du Conseil de l'Europe en 2001, les compétences linguistiques qui entrent en compte dans les compétences communicatives langagières comprennent :

- la compétence lexicale ;
- la compétence grammaticale ;
- la compétence sémantique ;
- la compétence phonologique ;
- la compétence orthographique. (CECR, 2001 : 87)

L'ordre dans lequel les auteurs du *Cadre* présentent les compétences ci-dessus résulte très probablement de l'importance qu'ils accordent au développement de chacune d'elles en classe de langues vivantes. Cet ordre va de pair avec les attentes des étudiants pour qui la langue égale avant tout le vocabulaire. Beaucoup parmi eux sont d'avis que pour communiquer en langue, il suffit de maîtriser le lexique et connaître le/les sens des mots. Pourtant, en observant les échecs de communication en langue, on peut facilement constater qu'ils sont dus aux erreurs qui se manifestent au niveau de la forme des mots : mauvaise prononciation ou mauvaise orthographe. Il ne faut pas oublier qu'un mot n'est pas seulement un/es sens, mais aussi « des habits » : sa forme acoustique et sa forme graphique, à savoir un signifiant oral et un signifiant écrit. Comme l'a dit André Goosse (1991 : 3) : « L'orthographe est la langue comme l'habit est le moine ».

Dans cet article, nous nous proposons de comparer et d'analyser les systèmes orthographiques du français et du polonais. Cette étude synthético-comparative pourrait donner suite à des recherches lapsologiques ayant pour objectif d'expliquer les difficultés des apprenants polonophones qui veulent s'approprier le système orthographique de la langue française. La lecture et l'écriture correctes

des mots exigent une bonne connaissance du système graphique de la langue, et surtout de l'orthographe. Il faudrait donc que les élèves et les étudiants puissent découvrir d'une façon régulière, organisée et structurée le système orthographique de la langue française dès le début de leur apprentissage. Les concepteurs de programmes et de manuels de FLE, les professeurs de langues devraient se rendre compte des différences qui existent entre la façon de transcrire les sons du langage en français et en polonais afin de rendre l'acquisition de l'orthographe française par les apprenants polonais plus efficace.

## 1. LE SYSTÈME GRAPHIQUE DU POLONAIS ET DU FRANÇAIS

Les deux langues utilisent l'alphabet dit latin pour passer de l'oral à l'écrit. L'alphabet traditionnel dont les Français et les Polonais se servent pour lire et écrire comporte 6 signes vocaliques : *a, e, o, u, i, y* et 20 signes consonantiques : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, w, x, z*. Dans cet ensemble, on peut facilement remarquer des signes que l'alphabet latin ne connaissait pas. Ce sont par exemple les lettres *j* et *v*. Comme le précisent Blanche-Benveniste et Chervel (1969 : 51) « c'étaient respectivement les lettres *i* et *u* qui, en plus de leur emploi vocalique, assuraient une représentation consonantique. Le *J* et le *V* sont des enfants de la Renaissance ».

Le système graphique français a donc intégré à l'alphabet latin d'autres signes qui permettaient de transcrire une langue parlée qui a connu toutes sortes d'évolutions au cours des siècles. Comme l'a précisé Beaume :

Au départ l'adoption de l'alphabet latin pour écrire une langue, le « roman », qui contenait trop de phonèmes pour lui, fut la source de nombreuses complications. Ensuite, dans les siècles suivants, langue parlée et langue écrite ont connu des évolutions différentes. Les distorsions qui apparaissaient n'ont pas toujours été réduites, c'est le moins qu'on puisse dire. Ainsi, la mixité de notre écriture s'explique en grande partie par son histoire. (Beaume, 1994 : 10)

Plusieurs siècles ont passé pour que l'alphabet utilisé par les Français passe de 20 à 26 lettres. Complété au cours des siècles par d'autres lettres, l'alphabet français reste toujours « sous-phonologique, puisque nous avons toujours une dizaine de phonèmes de plus que de graphèmes » (Blanche-Benveniste, *ibid.*, p. 51).

L'un des moyens pour remédier aux insuffisances de l'alphabet français consistait en l'ajout de signes diacritiques, utilisés jusqu'à nos jours : accent aigu, grave et circonflexe, tréma, cédille.

Comme l'explique Nina Catach (1992 : 63) :

C'est au XVI<sup>e</sup> s. qu'à l'imitation du latin et du grec, les premiers signes auxiliaires du français apparaissent pour les voyelles : accent aigu en 1530, suivi de quelques accents circonflexes, de l'apostrophe, du trait d'union, du tréma, etc. Ce n'est qu'à la fin du XVII<sup>e</sup> s. que ces signes commencent à être vraiment utilisés comme ils le sont aujourd'hui (en particulier accent grave). Il faut bien comprendre qu'accents et lettres diacritiques ont joué à cette époque le même rôle (c'est pourquoi celles-ci disparaissent en même temps que les premiers apparaissent) :

- *s* muet après *e* a été remplacé, selon les cas, par l'accent aigu (*eschole/école*), grave (*deuxiesme/deuxième*) ou circonflexe (*estrel/être*).
- *z* muet après *e* final a été remplacé par *s* et un accent aigu (*amitez/amitiés*), mais nous écrivons encore vous *aimez*, vous *chantez*, *nez*, etc.).
- les consonnes doubles, lorsqu'elles ont disparu, ont été remplacées par un accent grave sur l'*e* précédent dont elles notaient l'ouverture : *fidelle/fidèle*, *secrète/secrète*, etc.

L'emploi des accents s'est donc généralisé en français au XVII<sup>e</sup> siècle et depuis, on trouve les accents sur le *a*, *o*, *u*, *i*, *e*, bien que la nouvelle réforme de l'orthographe appliquée en 2016 autorise l'écriture de certains mots sans accents, surtout sans accent circonflexe. Dans le système graphique du français contemporain, on trouve donc à côté des 26 lettres mentionnées ci-dessus, des graphèmes vocaliques qui sont dotés de signes diacritiques :

- à – à, là, là-bas
- â – âge, grâce, pâte
- é – été, émis, école
- è – mère, père, crème
- ê – être, tête, bête
- ë – Noël, Israël, canoë
- î – île, dîner
- ï – maïs, naïf, ouïr
- ô – côte, hôtel, tôt
- ù – où
- û – mûr, sûr, goûter
- ü – Saül, capharnaüm

Parmi les consonnes, c'est le *c* qui peut être doté d'une cédille : *ç*.

- ç – leçon, ça, reçu

Dans le système consonantique polonais, à côté des consonnes héritées du latin et du grec, on a introduit tout un groupe des consonnes mouillées que l'on note avec un « ´ » placé au-dessus d'une consonne donnée :

- ć – ćma, nić, ćwierć
- ś – śnić, liść, śledź
- ń – koń, woń, leń
- dź – idź, dźwig, gawiedź
- ź – źrebak, weź, paź

Le consonantisme polonais possède aussi des consonnes affriquées parmi lesquelles *dź* : *dźokej*, *dźuma*, *dźungla*.

En analysant les formes graphiques de mots français et polonais, on peut très facilement constater que, bien que les deux systèmes d'écriture soient d'origine latine, aucun ne remplit les conditions d'une graphie phonétique. Il serait tellement facile d'apprendre des langues où à chaque phonème correspondrait un graphème, où le même graphème serait toujours réalisé à l'oral par le même phonème et où il n'y aurait pas de graphèmes vides.

Dans l'écriture alphabétique, en principe, l'asservissement du signe graphique au signe phonique devrait faire qu'à chaque *phonème* corresponde une lettre ou groupe de lettres ou *graphème*. En fait, cet idéal n'est appliqué dans aucune langue, essentiellement pour les raisons d'*économie linguistique* et de *permanence* qui sont les caractéristiques du langage écrit. (Catach, *op. cit.*, p. 20)

En regardant de près le système graphique du polonais, on peut avancer la thèse que les relations phonographiques au sein du vocalisme polonais respectent assez fidèlement les principes de l'écriture phonétique formulés ci-dessus. Tous les sons vocaliques sauf le son [u] sont transcrits par le même graphème.

- [a] Ala, ma, mama, tata, baba
- [ɛ] Ela, eden, efekt, ekler, elekt
- [ɔ] Ola, kot, kocica, kociątko, oko
- [i] Irek, idol, ile, iloraz, imbir, imię
- [ɨ] Zbych, syty, czysty, myty, skryty

Pour le son [u] nous avons en polonais deux graphèmes : *u* et *ó*.

- [u] Ula, ul, Ursus, ulica, kuku, kura  
ów, kotów, Kraków, córka, dół

Quant aux nasales polonaises, il y en a deux notées avec les graphèmes *ą* et *ę*. Le *ą* correspond à un *o* nasal et le graphème *ę* note dans la chaîne écrite le *e* nasal.

[ɔ̃] są, kąsa, maż, waż, ida, maąa

[ɛ̃] keś, mięso, więż, geś, jeżyk

En observant les voyelles dans un texte en français, un élève polonais remarque facilement qu'au-dessus des lettres-voyelles, il y a toutes sortes de signes diacritiques : *à, â, é, è, ê, ë, ù, û, ü, î, ï, ô* qu'il ne trouve pas dans sa langue maternelle.

En analysant des relations entre l'oral et l'écrit, il constate la présence de voyelles qu'il voit, mais qu'il n'entend pas. Il y en a aussi qu'il entend, mais qu'il ne voit pas ou bien il voit une autre lettre qui, dans sa langue maternelle représente un autre son. Dans le mot *français*, par exemple, il voit deux fois le *a*, mais il ne l'entend pas du tout. Dans le mot *femme*, il voit deux *e*, mais le premier est prononcé comme un *a*, et l'autre n'est point prononcé.

Bien que les deux langues utilisent le même système graphique enrichi dans chaque langue par d'autres caractères, les systèmes orthographiques du polonais et du français diffèrent énormément l'un de l'autre. Ces différences sont à la source de nombreuses difficultés rencontrées par les polonophones qui apprennent le français et par les francophones qui veulent acquérir le polonais. Avant d'analyser les difficultés des apprenants polonais liées à l'assimilation de l'orthographe française, il nous paraît indispensable de présenter brièvement les grands principes du système orthographique du polonais et de celui du français tout en mettant l'accent sur l'orthographe d'usage. Nous allons examiner le fonctionnement de l'écrit dans les deux langues et analyser les aptitudes et comportements d'un élève qui, ayant maîtrisé le système d'écriture dans sa langue maternelle, aborde le système orthographique et les relations entre phonèmes et graphèmes dans une langue étrangère.

## 2. DE L'ORAL À L'ÉCRIT EN POLONAIS ET EN FRANÇAIS

Passer de l'oral à l'écrit n'est pas une tâche facile, bien qu'il y ait des langues où, plus que dans d'autres, ce passage paraisse plus difficile. En comparant le système d'écriture du polonais et celui du français, on peut constater que les règles de passage au niveau des voyelles et des consonnes sont beaucoup mieux conçues en polonais qu'en français, ce qui n'exclut cependant pas qu'un enfant polonais n'ait pas de difficultés pour écrire correctement dans sa langue. Les enseignants,

aussi bien en Pologne qu'en France, se plaignent depuis toujours et à l'heure actuelle, on les entend encore plus souvent dire que les jeunes ne connaissent pas l'orthographe et qu'ils écrivent n'importe comment.

Aujourd'hui, plus personne ne sait l'orthographe, clame-t-on de tous côtés : les fautes ne sont plus corrigées en classe, les réformes embrouillent tout, les jeunes s'envoient par téléphone des messages dans un charabia épouvantable, que va-t-il rester de l'orthographe héritée de nos ancêtres (Rittaud-Hutinet, 2011 : 79) ?

Rittaud-Hutinet (*ibid.*, p. 21) cite les statistiques selon lesquelles, en 2010, 46% des écoliers de CM2 commettaient plus de 15 fautes dans une dictée de 85 mots, cette même moyenne n'étant atteinte que par 26% de leurs homologues d'il y a vingt ans. L'auteure conclut que « le niveau baisse », comme on le lit régulièrement dans la presse.

Dans les journaux, sur les affiches, et même dans les livres et les manuels de langue, on peut facilement repérer de nombreuses fautes d'orthographe qui ne sont plus corrigées par les correcteurs professionnels.

Les règles d'orthographe sont de moins en moins respectées par les locuteurs natifs, qui ne les connaissent ni explicitement ni implicitement et ne sont pas capables de les appliquer correctement dans leurs énoncés.

L'orthographe provient du latin *orthographia*, mot lui-même issu du grec *ortho* et *graphe* et qui signifie 'j'écris juste'.

D'après Nina Catach (*op. cit.*, p. 16), l'orthographe, c'est la :

Manière d'écrire les sons ou les mots d'une langue, en conformité d'une part avec le système de transcription graphique adopté à une époque donnée, d'autre part suivant certains rapports établis avec les autres sous-systèmes de la langue (morphologie, syntaxe, lexique). Plus ces rapports sont complexes, plus le rôle de l'orthographe grandit, car un tissu d'antagonisme se crée entre les relations phonie-graphie et les autres considérations entrant en ligne de compte. L'orthographe est un choix entre ces diverses considérations, plus ou moins réglé par des lois ou des conventions diverses.

Conformément à cette définition, l'orthographe prend en compte des normes linguistiques formulées sous forme de règles d'orthographe à respecter.

« En France, la connaissance de l'orthographe est un signe traditionnel de culture et sa maîtrise donne l'impression à son détenteur d'appartenir à une élite, celle du Français cultivé » (Robert, 2002 : 123).

Pour ce qui est de l'orthographe polonaise et de l'orthographe française, on peut admettre que toutes les deux sont phonographiques : « On peut toujours, même si c'est parfois difficile, établir une correspondance terme à terme entre

les éléments minimaux de l'écrit (graphèmes) et ceux de l'oral (phonèmes) » (Beaume, 1994 : 9).

En ce qui concerne le système orthographique polonais, il est fondé sur quatre principes : phonétique, morphologique, historique et conventionnel (Szymczak, 1976).

Selon le principe phonétique, chaque son du langage est toujours représenté à l'écrit par le même signe graphique, qu'il soit une lettre ou un groupe de lettres. D'après cette règle, on écrit les mots comme on les entend. La phrase [*\*alamakɔta*] sera donc représentée dans la chaîne écrite par *Ala ma kota* où à un phonème correspond toujours le même graphème. Tous ces graphèmes possèdent une valeur phonogrammique. Ce principe s'applique à la majorité des mots dans la langue polonaise. Quelqu'un qui ne parle pas polonais sera donc capable de lire correctement les mots polonais dans lesquels on utilise ce genre de graphèmes à caractère phonogrammique : *mama, tata, baba, kot, las, kawa, okno, sowa, mowa, dom, lot, start, meta*, etc.

Les phonogrammes polonais peuvent être simples (une lettre) ou composés de deux lettres :

ch, cz, dz, dź, dż, rz, sz : *chodź, czaszka, dzwon, dżdżownica, dźwięk, drzewo, szczotka*

Le principe morphologique, ou plutôt morphologico-sémantique, de l'orthographe polonaise fait référence aux formes lexicales dans lesquelles on peut observer toutes sortes d'assimilations phonétiques. Ces assimilations, parmi lesquelles l'assourdissement, sont à la source de l'écart entre l'image graphique d'un mot et sa réalisation phonique.

Le mot *babka* est réalisé à l'oral [bapka], mais on garde dans la forme écrite un *b* parce que dans le mot *baba*, qui a le même radical et fait partie de la même famille, il y a le graphème *b*. Pour reconnaître donc à l'écrit le diminutif de *baba*, on écrit *babka* avec un *b* et non pas avec un *p*.

On va par exemple prononcer au singulier : [nuʃ], [vus], [sat] mais on va écrire ces mots avec les consonnes sonores : *nóź, wóz, sad*. Cette orthographe fait appel au principe morphologique parce que dans les mêmes mots au pluriel, les morphèmes *ź, z, d*, sont prononcés sonores : [nɔʒɛ], [vɔʒɨ], [sadi].

Le principe morphologique s'applique aussi aux mots homophoniques : *karze* et *każe* ('pénaliser' et 'faire faire' à la 3<sup>e</sup> pers. du singulier) tous les deux prononcés [kaʒɛ]. L'orthographe *rz* ou *ź* est conditionnée par la présence du *r* ou du *z* dans d'autres mots qui appartient à la même famille : *karze – kara, karać, karny, karcic ; każe – kazać, kazał, kazała*.



Il y a des mots polonais où la présence de certains graphèmes est d'origine historique. Cela concerne avant tout les graphèmes qui peuvent transcrire le même phonème : *h* et *ch*, *ó* et *u*, *rz* et *ż*. L'orthographe de certains mots s'appuie donc sur le principe historique et l'évolution de la langue au XV<sup>e</sup> ou au XVI<sup>e</sup> siècle. Par exemple, on prononçait *rz* [Rʒ], aujourd'hui devenu [ʒ]. Le mot [Rʒeka] ('fleuve') est devenu [ʒeka], mais on a gardé l'orthographe *rz* et on ne l'a pas remplacée par le graphème *ż* qui sert à transcrire en polonais la consonne [ʒ].

Le dernier principe sur lequel est fondé l'orthographe polonaise est purement conventionnel. Cette convention concerne par exemple l'emploi des majuscules : *Łódź* mais *łódzki* ou *Łódzki* : *województwo łódzkie* ('voïvodie de Łódź') mais *Uniwersytet Łódzki* ('Université de Łódź'). Selon le même principe conventionnel, on orthographie certains noms composés : *Zielona Góra* (orthographe disjointe) mais *Białystok* (orthographe conjointe).

L'écriture de la particule *nie* avec les verbes, substantifs, adjectifs et adverbes obéit au même principe conventionnel : *nie* + *verbe* a une écriture disjointe : *nie rozumieć* ('ne pas comprendre') ; *nie* + *adjectif, adverbe, substantif* a une écriture conjointe : *niedobry* ('mauvais, qui n'est pas bon'), *niedobrze* ('mal, ce qui n'est pas bien'), *niepewność* ('incertitude').

Quant à l'orthographe française, elle est en grande partie phonographique. Dans la phrase : *Alice a un chat*, à l'exception du *t*, tous les graphèmes possèdent une valeur phonogrammique. *A, l, i, ce, a, un, ch, a* sont des phonogrammes, c'est-à-dire « des signes qui transmettent essentiellement les phonèmes » (Catach, *ibid.*, p. 23). Selon la même auteure « 80 à 85% des signes d'un texte quelconque sont chargés en français de transcrire les sons. Ils sont utilisés à tout moment, en toute place du mot, et tout compte fait avec une étonnante stabilité » (p. 27). Pourquoi alors l'orthographe française est-elle si compliquée et difficile et pourquoi le passage de l'oral à l'écrit pose-t-il de nombreuses difficultés et fait-il naître tant d'hésitations chez le scripteur ? La réponse paraît simple. En français, à l'opposé du polonais, il y a plus de graphèmes que de phonèmes. Le même graphème peut être représenté par plusieurs allographes. Ainsi, le phonème [i], symbolisé dans le système orthographique français par l'archigraphème I, est réalisé à l'écrit par quatre graphèmes divers :

- i – fini, ici, pipi
- î – île, qu'il dormît
- ï – naïf, maïs, haïr
- y – Lydie, Orly, type

Il en est de même pour toute autre voyelle ou consonne. Dans les mots français, on va trouver également des lettres qui ne sont pas prononcées. Dans notre

exemple : *Alice a un chat*, un *e*, lui-même non prononcé, permet de prononcer le *c* qui le précède comme [s] et non pas comme [k]. Avec la lettre *c*, il forme donc l'un des allographes de la consonne S.

Dans le mot *chat*, on trouve une autre catégorie de graphème : le *t* muet du *chat* français témoigne de l'étymologie latine de ce mot : *cattus*, gen. *catti*. Il s'agit donc d'une lettre à caractère étymologique ou historique. Selon Catach (*op. cit.*, p. 28) on trouve 12 à 13% de lettres étymologiques, historiques ou diacritiques dans les mots français, et elles donnent à l'orthographe française cet aspect caractéristique que l'on juge (souvent à juste titre) inutilement compliqué.

Parmi les lettres étymologiques et historiques, il y en a qui sont le plus souvent d'origine latine ou grecque. Les lettres latines non prononcées dans les mots sont : *temps*, *sept*, *paix*, etc. Les lettres grecques sont : *rhume*, *théâtre*, *philosophie*, *chronomètre*.

L'orthographe française se complique également par la présence de graphèmes qui ne se prononcent pas, mais qui ont pour fonction de marquer à l'écrit le genre grammatical, le nombre, les personnes grammaticales, etc.

Dans la phrase *Alice, tu aimes les chats ?* le graphème *es* ajouté au radical du verbe *aimer* permet de reconnaître à l'écrit la seconde personne grammaticale, et le morphème *s* ajouté à l'article défini et au substantif *chat* permet de visualiser le pluriel. Tous ces signes qui apportent un complément d'ordre syntagmatique ou paradigmatique sont dits morphogrammes et ils représentent entre 3 et 6% de tous les graphèmes.

La dernière catégorie de graphèmes français est constituée de logogrammes et lettres logogrammiques (distinctives). Comme le précise Baume (1994 : 33) : « les logogrammes contribuent, à l'écrit, à lever les ambiguïtés : *quel sot* et *quel saut !* non distingués à l'oral, le sont parfaitement à l'écrit ».

Comme nous le montre l'analyse du système orthographique français, orthographier les énoncés dans la langue de Molière n'est pas une tâche facile. C'est une épreuve plus complexe qu'il n'y paraît. Pour orthographier correctement, il faut résoudre plusieurs problèmes que Berlion (1994) résume en neuf points :

- Saisir le sens global de la phrase et celui de chacun des mots.
- Segmenter mentalement le continuum sonore en repérant les liaisons.
- Segmenter graphiquement ce continuum sonore.
- Identifier les différents phonèmes.
- Choisir les graphies qui correspondent à ces phonèmes.
- Retrouver les éventuelles lettres muettes ou consonnes doubles.
- Retrouver la nature des mots.
- Appliquer les principes d'accord pour les différents mots.
- Choisir entre les homophones, si cela est le cas.

## EN GUISE DE CONCLUSION

Bien que les deux langues utilisent le même code graphique, elles possèdent des systèmes orthographiques complètement différents. Bien que les deux soient en grande partie phonographiques, le passage de l'oral à l'écrit se fait dans chaque langue différemment. Nous avons essayé d'analyser et de comparer les principes de l'orthographe polonaise et de l'orthographe française tout en étant persuadé que cette analyse pourrait aboutir prochainement à l'analyse des difficultés liées à l'acquisition de l'orthographe française par les apprenants polonais. Les élèves et les étudiants d'origine polonaise qui commencent à apprendre une langue étrangère disposent d'un certain nombre d'acquis en leur langue maternelle parmi lesquels les acquis orthographiques. Ils sont capables de décomposer une chaîne parlée en phrases phonétiques, groupes rythmiques, mots phonétiques, syllabes et sons. En général, ils passent de l'oral à l'écrit sans difficulté et le décodage des textes écrits à l'oral se déroule sans fautes ni erreurs. Les choses se compliquent quand un polonophone, avec son système de relations phonographiques acquises antérieurement, aborde le système graphique et orthographique du français où les mêmes voyelles et consonnes phoniques sont représentées à l'écrit par d'autres lettres que dans sa langue maternelle. Très vite, un Polonais prend conscience de la présence des lettres qui ne se prononcent pas dans le système français, des phonèmes qui n'ont pas d'équivalents dans la chaîne écrite ou des lettres qui transcrivent d'autres sons du langage que ceux dans sa langue maternelle.

De nombreuses interférences interlinguales empêchent l'acquisition correcte de l'orthographe française. Tout d'abord, un élève polonais veut noter ce qu'il entend en utilisant les graphèmes de sa langue maternelle en se basant sur les relations phonographiques intériorisées. Ainsi, la phrase : [\*alisaẽʃa] pourrait être notée *Alis a ę sza*, avec ou sans espaces entre les mots. L'élève polonais va remplacer les graphèmes composés par les graphèmes simples, comme il le fait dans la langue polonaise : *il e bo, ki es, skidiz*, tout comme les francophones natifs le font dans le cyberfrançais. D'ailleurs, ce système de notation est souvent utilisé par les apprenants débutants qui se servent de l'alphabet de leur langue maternelle pour noter la prononciation. Peut-on optimiser en classe de FLE l'enseignement et l'apprentissage de l'orthographe française ? Pour répondre à cette question, il faudrait poursuivre cette recherche, examiner la place accordée à l'orthographe en classe de FLE, analyser les manuels de FLE, mais surtout étudier les types et la source des fautes d'orthographe commises par les apprenants.

## Références bibliographiques

- BEAUME, Edmond (1994), *Avoir une bonne orthographe*, Toulouse, Bibliothèque Richaudeau/Albin Michel.
- BERLION, Daniel (1994), *L'orthographe à quatre temps*, Paris, Hachette.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, CHERVEL, André (1969), *L'orthographe*, Paris, François Maspéro.
- CATACH, Nina (1992), *L'orthographe française, traité théorique et pratique*, Paris, Nathan.
- CONSEIL DE L'EUROPE (2001), *Cadre européen commun de référence pour les langues, apprendre, enseigner, évaluer (CECR)*, Strasbourg/Paris, Didier.
- GAJOS, Mieczysław (1999), *Dydaktyka ortografii dźwięku języka obcego na przykładzie języka francuskiego*, Łódź, Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego.
- GAJOS, Mieczysław (2010), *Podsystemy języka w praktyce glottodydaktycznej. Fonetyka*, Łódź, Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego.
- GOOSSE, André (1991), *La « nouvelle » orthographe*, Paris, Duculot.
- RITTAUD-HUTINET, Chantal (2011), *Parlez-vous français ? Idées reçues sur la langue française*, Paris, Le Cavalier Bleu.
- ROBERT, Jean-Pierre (2002), *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Paris, Ophrys.
- ROBERT, Jean-Pierre, ROSEN, Évelyne (2010), *Dictionnaire pratique du CECR*, Paris, Ophrys.
- SZYMCZAK, Mieczysław (1976), *Słownik ortograficzny języka polskiego wraz z zasadami pisowni i interpunkcji*, Warszawa, PWN.